

Thème A Fiche A8- Thème C Fiche C8

IA génératives : pour un principe de précaution en éducation

Le « choc des savoirs » de G. Attal valorise notamment l'usage des IA génératives. Cette « innovation » éclaire la place prise dans le monde de l'éducation par cette technologie en très peu de temps : ChatGPT a été lancé fin novembre 2022 !

Le mot d'ordre du ministère est d'utiliser numérique en général et IA en particulier de manière « raisonnée », « POUR PERSONNALISER LES APPRENTISSAGES ET INDIVIDUALISER LA PROGRESSION DES ÉLÈVES ». Ainsi est présentée « MIA Seconde, application française de remédiation en mathématiques et en français, qui sera disponible dès février 2024 dans plusieurs académies », puis « accessible gratuitement pour tous les élèves de 2de dès la rentrée 2024. »¹ Il s'agit d'un logiciel produit par la start-up Evidence B qui prétend rien moins que lutter contre le décrochage scolaire. On voit comment **le techno-solutionnisme peut permettre de ne pas se poser la question des conditions matérielles** nécessaires pour être en mesure de bien faire son métier : par exemple, un nombre d'élèves par classe qui permette de suivre chacun et chacune.

Technologie et scientisme sont mis au service d'une dépossession du métier. La liberté pédagogique est censée être maintenue : l'enseignant·e pourra « choisir » d'utiliser ou pas l'application. De quel choix parle-t-on, quand les conditions de travail sont à ce point dégradées qu'elles rendent **impossible un travail de qualité ? De fait, le Ministère pousse à l'acceptation voire à l'accueil enthousiaste de technologies qui permettent de « gagner du temps » et/ou d'accomplir un surcroît de tâches.** Ce qui ne devrait pas être humainement surmontable le devient.

Rien d'étonnant alors que l'intérêt institutionnel pour l'IA dans le domaine de l'éducation, de l'échelle mondiale à l'Union européenne, soit en plein essor. Et **les discours vont tous dans le même sens : les professeur·es devront s'adapter et les pouvoirs publics devront mettre en place leur acceptation. Au Ministère,** le sujet de l'IA est travaillé de manière intensive. Il apparaît évidemment dans la **Stratégie du numérique pour l'éducation**. Un **GT (groupe de travail) de chercheurs rattachés à la DNE (Direction du numérique pour l'éducation) s'y consacre.** On trouve dans une de ses publications récentes des propositions de « matrices » d'instructions (*prompts*) à destination des enseignant·es pour que ChatGPT conçoive leurs cours.

Des « référents IA » se mettent d'ores et déjà en place dans certaines académies et établissements. Le déploiement de ces nouveaux référents (sélectionné·es selon quels critères ? avec quelle(s) formation(s) ?) doit permettre de faciliter l'introduction et l'utilisation de l'IA dans les lycées en particulier.

Les nouveautés technologiques dans le domaine éducatif suscitent souvent la curiosité. Mais les enjeux de l'intégration de cette technologie-là sont trop graves pour la banaliser. Prenons le temps de les prendre en compte : enjeux écologiques, économiques, politiques, sociaux... **Le système éducatif auquel nous aspirons a-t-il besoin de l'IA ? N'est-ce pas l'IA (ou plutôt les entreprises qui fondent leurs produits sur elle) qui a un besoin vital du système éducatif,** de ses personnels, des élèves et des familles, et du gigantesque marché que ces millions de personnes représentent ?

Groupe numérique, secteur Contenus

¹Citations extraites du dossier de presse « Choc des savoirs »